

2) Demande de dispense de mise à l'enquête, avec autorisation cantonale

➤ Piscines et jacuzzis hors sol et démontables, ne dépassant pas 5 m³ – en zone à bâtir

a) 3 exemplaires en version papier, au format A4 comprenant les plans pliés au même format des pièces suivantes :

1. Plan comportant la signature de tous les propriétaires des parcelles voisines ou ayant vue sur la future installation ;
2. Formulaire « Demande de permis de construire (P) » ;
3. Plan de situation avec emplacement précis de la piscine ou du jacuzzi et, le cas échéant, de la PAC servant de chauffage (extrait du site geo.vd.ch)* ;
4. Formulaire EN-VD-11* « Piscines, jacuzzis et spa chauffés » ;
5. Prospectus et données techniques de la piscine ou du jacuzzi et, le cas échéant, de la PAC servant de chauffage ;
6. Evacuation des eaux : en principe, ces installations fonctionnent en circuit fermé. Si cela ne devait pas être le cas, un plan des raccordements projetés au réseau d'évacuation des eaux doit être produit.

b) 1 version électronique (nouveau depuis 2020) – identique à la demande « papier »

1. Scan des questionnaires particuliers signés ;
2. Plan de situation signé (en fichier pdf) ;
3. Plans pouvant être produits directement en version électronique (en fichier pdf).

c) Attestation de conformité*

Ce formulaire est un récapitulatif exhaustif des documents remis en version papier

1. 2 exemplaires en version papier imprimé et signé par le mandataire ;
2. Scan de l'attestation signée (en fichier pdf).

➤ Pompes à chaleur air/eau (PAC) – en zone à bâtir - art. 103 LATC + 68 RLATC

a) 3 exemplaires en version papier, au format A4 comprenant les plans pliés au même format des pièces suivantes :

1. Plan comportant la signature de tous les propriétaires des parcelles voisines ou ayant vue sur la future installation ;
2. Formulaire « Demande de permis de construire (P) » ;
3. Plan de situation avec emplacement et orientation précis de la PAC (extrait du site geo.vd.ch)* ;
4. Formulaire EN-VD-11* « Piscines, jacuzzis et spa chauffés » ;
5. Formulaire EN-VD 3* « Chauffage et eau chaude sanitaire » ;
6. Formulaire d'attestation du respect des exigences contre le bruit pour PAC à remplir et imprimer en ligne*
7. Questionnaire QP-75* « Nouvelle installation, transformation ou extension d'installation de refroidissement, de climatisation ou de pompe à chaleur contenant des fluides réfrigérants stables dans l'air » ;
8. Prospectus et données techniques de la PAC ;
9. Diagnostic amiante en cas de travaux (circuit hydraulique type chauffage au sol) sur un bâtiment construit avant 1991.

1 version électronique (nouveau depuis 2020) – identique à la demande « papier »

4. Scan des questionnaires particuliers signés ;
5. Plan de situation signé (en fichier pdf) ;
6. Plans pouvant être produits directement en version électronique (en fichier pdf)

d) Attestation de conformité*

Ce formulaire est un récapitulatif exhaustif des documents remis en version papier

- b) 2 exemplaires en version papier imprimé et signé par le mandataire
- c) Scan de l'attestation susmentionnée signée (en fichier pdf)

***Les liens vers les formulaires cités dans ce document sont disponibles sur le site internet de la Commune**